

# Infor<sup>+</sup> Monts

Le Bulletin

de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais



## La transition écologique un enjeu pour tous

Un bassin de  
baignade biologique  
à Pomeys en 2024  
P. 4

Tri des déchets :  
vers plus de simplicité  
et de liberté  
P. 10

Tendre vers  
une agriculture  
durable  
P. 12

# Sommaire

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT  
RÉGIS CHAMBE ..... 3



UN BASSIN DE BAINNADE  
BIOLOGIQUE À POMEYS  
EN 2024 ..... 4

Côté piscines ..... 5

PRÉSERVER  
L'EAU ..... 6

Les derniers travaux  
menés sur les systèmes  
d'épuration ..... 7



AMÉLIORATION  
DE VOTRE HABITAT :  
NOUS VOUS AIDONS  
DANS VOTRE PROJET ..... 8

Bénéficiez d'un  
accompagnement gratuit  
pour votre rénovation  
énergétique ..... 8

Des aides pour rester  
chez soi en toute  
autonomie ..... 9

Bâtiments  
communautaires :  
le souci d'être exemplaire ..... 9



TRI DES DÉCHETS  
VERS PLUS DE  
SIMPLICITÉ  
ET DE LIBERTÉ ..... 10

TENDRE VERS  
UNE AGRICULTURE  
DURABLE ..... 12

La ressource ligneuse :  
un atout pour la préservation  
des paysages, du sol  
et de l'air ..... 12

Faciliter la transmission  
des fermes et l'installation  
des agriculteurs ..... 13

Projet Alimentaire Territorial :  
vers une alimentation  
durable pour tous ..... 13



DÉVELOPPER  
DES ZONES D'ACTIVITÉS  
ÉCONOMIQUES  
PLUS VERTES ..... 14

Travaillez proche  
de chez vous ..... 15

DÉVELOPPONS  
LA PRATIQUE DU VÉLO  
AU QUOTIDIEN ..... 16

SYTRAL Mobilités  
Améliorer le réseau de  
transport en commun ..... 17



TOUJOURS PLUS  
«D'ANIM' ACTIONS»  
SCOLAIRES ..... 18

CONNAISSEZ-VOUS  
LE CONSEIL DE  
DÉVELOPPEMENT ? ..... 20

**Édité par :**  
Communauté de communes  
des Monts du Lyonnais  
790, Allée de Pluvy  
69590 - Pomeys  
Tél. 04 37 20 13 09  
contact@cc-mdl.fr  
www.cc-montsdulyonnais.fr

**Parution :** Octobre 2022  
**Directeur de publication :**  
Régis Chambe

**Rédaction & mise en page :**  
Service communication

**Crédit photos :** Nicolas Léonard,  
Studio Bouquet, Adobe Stock,  
Gabriel Joannas

**Impression :**  
IML Communication  
Imprimé sur papier P.E.F.C.

**Tirage :** 15 900 exemplaires



## Édito

**Régis Chambe**

Président de la  
Communauté de communes  
des Monts du Lyonnais



Nous passons d'une crise à l'autre et les deux points ci-dessous, à priori sans aucun lien entre eux, sont finalement très intriqués.

### La guerre et la démocratie

Je reprends ici une partie de mon édito du bulletin municipal de ma commune, de juin dernier. Il est malheureusement encore davantage d'actualité qu'il y a quelques mois.

Nous venons de connaître une pandémie mondiale qui aura largement bouleversé durant 2 années notre mode de vie et nos relations sociales, tout en étant susceptibles d'être encore atteints par de nouveaux variants, cependant moins nocifs du fait d'une meilleure immunité globale.

Mais à peine sortie de cette crise majeure, nous nous trouvons, stupéfaits, face à un nouveau défi, celui d'une guerre d'un autre âge, engagée par un fou à la tête d'un grand pays pourtant dit « civilisé » à l'encontre d'un grand pays voisin tout autant civilisé. Ceci aux portes de l'Europe, à nos portes. Les démocraties du monde ont bien compris l'enjeu en se rangeant aux côtés de l'Ukraine agressive.

Cette guerre est bien plus qu'une guerre d'annexion territoriale, c'est celle d'un mode de gouvernement : la dictature contre la démocratie. Je pense que nous sommes à un tournant historique, dans une forme de guerre de civilisation, et qu'il nous faut la gagner.

La dictature qui met sous le joug son propre peuple (par la désinformation et la peur) et justifie son maintien au pouvoir en se créant des ennemis à l'extérieur, qu'il faut donc aller combattre. D'autant plus détestable que ces « gens-là » sont aussi – ou surtout – intéressés par le pouvoir en ce sens qu'il leur permet de s'enrichir à titre personnel de manière outrancière et de créer leur fortune sur le dos des peuples. Et malheureusement les pays dans cette situation de par le monde sont nombreux ; il suffit déjà de pointer tous ceux qui n'ont pas condamné l'invasion russe en Ukraine.

Nos démocraties ne sont pas parfaites puisqu'elles induisent que les décisions sont prises à la majorité donc, par définition « contre » l'avis d'une minorité mais elles restent clairement à ce jour le meilleur mode de gouvernance jamais inventé ; celui qui respecte à la fois les peuples mais aussi la liberté individuelle.

Le système démocratique n'est pas « naturel » ; il doit être défendu en permanence y compris de l'intérieur ; en effet beaucoup de nos concitoyens en sont blasés, voir le dénigrent par cynisme, par ignorance, par lassitude.

### La transition écologique

La nécessité de se passer à terme des énergies fossiles était devenue une évidence car d'une part elles sont en quantités finies (même si l'humanité est loin de les avoir toutes ponctionnées, notamment du fait des progrès technologiques constants en la matière) mais surtout car leur exploitation est génératrice de gaz en effet de serre - GES - qui comme leur nom l'indique, réchauffent artificiellement notre atmosphère, avec pour conséquences les dérèglements climatiques que l'on constate tous ces dernières années.

Bien évidemment l'évolution du climat n'a pas attendu

l'Homme pour apparaître sur terre : elle est inscrite dans la nature même de notre système solaire depuis qu'il existe, soit environ 4 milliards d'années. Par contre cette évolution est « lente » et permet aux espèces de s'adapter, sauf sur événements brutaux et violents (choc de comètes, éruptions volcaniques titanesques ...) qui ont tous eu des conséquences dramatiques : extinction d'espèces et plus récemment famines mondiales...

Alors que l'évolution qu'y superpose l'homme est très rapide et ne permettra bientôt plus à celui-ci, en tant qu'espèce, de s'adapter sans remise en cause fondamentale de son mode de vie.

Et au-delà de ce constat de fond, la guerre Ukrainienne qui a débuté en février dernier, nous rappelle que la France (comme beaucoup d'autres pays européens) dépend complètement de l'étranger pour ses approvisionnements en énergies fossiles. Car la Russie qui en possède des réserves gigantesques s'en sert comme d'une arme de guerre vis à vis de ceux qui soutiennent l'Ukraine.

Et du coup, le cours de ces énergies fossiles s'accroît de manière importante et erratique au fil du temps dans le monde, entraînant avec lui celui de l'électricité (quelle que soit son origine) par le biais de mécanismes financiers dont seule l'Europe a le secret.

Autrement dit, à la question déjà lancinante du changement climatique, se superpose désormais de manière accrue celle du coût de l'énergie dont nous avons besoin (chauffage, cuisine, déplacements...). Question cruciale pour le pays (accroissement de son déficit commercial), pour les collectivités (dont la nôtre !), pour chacun d'entre nous.

**Et en ce qui concerne notre Communauté de communes,** consciente des enjeux depuis sa création en 2017, elle poursuit et développe de manière volontariste les politiques sur le sujet qu'ont initiées ceux qui l'ont précédée.

C'est à la fois une nécessité mais aussi une façon pour notre territoire de garder la main, de ne pas dépendre exclusivement des autres, bref de rester, au moins en partie, maître de son destin.

Notre vision écologique n'est pas dogmatique : elle est bien évidemment d'abord réfléchie (penser global, agir local) ; ensuite elle s'inscrit dans une forme de « bon sens terrien », elle se veut efficace, sans préjuger, consciente que toutes les solutions ne sont pas généralisables à tous les territoires.

Dans ce cadre, la CCMDL est labellisée « territoire TEPOS » : territoire à énergie positive. Et à ce titre elle accueillera à l'automne 2023 les 13<sup>es</sup> assises nationales des territoires TEPOS.

À ce moment de rupture que nous vivons, il nous a semblé opportun que la thématique de notre bulletin cette année porte sur cette transition écologique. Vous y constaterez que de nombreuses actions que porte notre Communauté de communes s'inscrivent dans ce cadre, parfois dans de gros investissements, parfois par de petits gestes ; toutes étant pièce du puzzle.

Bonne lecture

PROJET

# Un bassin de baignade biologique à Pomeys en 2024

Les habitants de la Communauté de communes bénéficient sur le territoire de 2 piscines. Ces espaces aquatiques nécessitent des travaux réguliers.

Cette offre de baignade sera complétée à partir de juin 2024 par la création d'un bassin de baignade biologique sur le plan d'eau d'Hurongues à Pomeys, le projet touristique phare du plan de mandat.

Pour le mettre en œuvre, la CCMDL est accompagnée par le cabinet paysagiste Green Concept. Une référence en France déjà à l'origine de 22 sites de baignade (dont le Lac des Sapins) soit la quasi-totalité du parc existant.

Ce plan d'eau artificiel, créé lors de travaux d'aménagement de la route départementale entre St-Symphorien-sur-Coise et Chazelles-sur-Lyon, était ouvert à la baignade et très fréquenté. Le changement de réglementation en 1985 y met fin. Un coup dur pour le tourisme mais l'idée de se baigner de nouveau dans le lac persiste au fil des années... Jusqu'à aboutir au concept de baignade biologique. Un projet qui s'inscrit en cohérence avec l'objectif de devenir Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) de la CCMDL et dans l'ambition de développer le tourisme.



## Un bassin de baignade biologique à l'intérieur du plan d'eau

Le projet prévoit la création d'un bassin biologique à l'intérieur du plan d'eau existant, isolé et séparé de ce dernier par un remblai, afin que les eaux ne se rencontrent pas. Avec ses 1600 m<sup>2</sup>, la baignade sera en mesure d'accueillir 400 baigneurs/jour.

Ce bassin, alimenté par l'eau du réseau ou d'une nappe, ne nécessitera aucun traitement chimique. Ce sont en effet des plantes « phyto-épuratives » qui s'en chargent.

## Plus qu'un simple bassin, un aménagement global

En plus du bassin, c'est l'aménagement global du site qui est repensé. L'aire de loisirs se dotera d'une plage engazonnée, de jeux aquatiques mais aussi d'un bâtiment comprenant un espace d'accueil et snack avec sanitaires et douches, un local technique et un poste de secours. Pour profiter pleinement de ce cadre agréable, le sentier piétonnier et les espaces de stationnements seront réaménagés. À ces offres viennent s'ajouter les activités de pêche et de modélisme déjà présentes sur le site.

La promesse de passer de belles journées au lac d'Hurongues d'ici l'été 2024.

Côté piscines

## Escap'ad : une nouvelle approche énergétique et pédagogique

Début 2022, la CCMDL et ses communes ont décidé de changer le mode de gestion du centre Escap'ad, et de reprendre la main sur la gestion en créant une société dont le capital est détenu entièrement par les collectivités (société publique locale). Une évolution pour améliorer le service public et l'optimiser en fonction des attentes et besoins.

Cet équipement soufflera ses 20 bougies en 2023. Pour réduire son impact environnemental, des travaux vont se réaliser pour baisser la consommation d'énergie. Et ils commencent dès septembre avec le changement des masses filtrantes des bassins. Les nouveaux filtres permettront une diminution de l'apport d'eau neuve et la réduction de la quantité de produits utilisée pour le traitement de l'eau.

Du côté des activités et afin d'améliorer les propositions faites aux usagers, une nouvelle approche pédagogique concernant la natation scolaire est engagée. À savoir : la construction d'un projet pédagogique global en lien avec l'Éducation nationale et les écoles fréquentant la piscine.

Un bowling et un espace fitness complètent l'offre.

## « Nouvel air » pour la Piscine d'Hurongues

Après les travaux d'étanchéité réalisés sur le grand bassin et les plages, en 2021/2022, de nouveaux travaux ont débuté en ce mois de septembre. Ils concernent cette fois la centrale du traitement de l'air de la piscine. Une nouvelle centrale du traitement de l'air moins gourmande en énergie viendra remplacer l'existante.

En parallèle, débuteront les travaux d'extension des parties communes réservées aux agents. Des vestiaires, une salle de repos ainsi que des bureaux verront le jour permettant l'amélioration des conditions de travail des agents. L'infirmerie sera également réaménagée.

Les travaux ont été réfléchis afin de limiter les perturbations d'accès au bâtiment et de maintenir l'ouverture au public.

Travaux d'étanchéité réalisés sur le grand bassin et les plages



# Préserver l'eau

La gestion quantitative et qualitative de l'eau est un élément déterminant et un enjeu majeur en particulier pour la santé publique, l'équilibre écologique et l'activité économique notamment l'agriculture.

**Ainsi préserver la qualité de l'eau nécessite :**

- de réduire en amont le rejet des produits chimiques ou autres substances dégradant la qualité de l'eau dans les eaux usées ou directement dans les rivières ou le milieu naturel
- d'assurer le meilleur traitement possible des eaux usées rejetées dans les stations d'épuration
- d'entretenir les rivières

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais, par l'exercice de ses compétences, contribue à la protection de la ressource en eau, au développement économique et à la qualité de vie des citoyens.

L'eau est une ressource précieuse qui peut devenir rare y compris dans les Monts du Lyonnais, l'épisode de sécheresse de cet été en est une illustration.



## De l'eau plus saine, zoom sur les derniers travaux menés sur les systèmes d'épuration

Afin d'assurer le bon fonctionnement des systèmes d'épuration, des travaux sont entrepris chaque année. Un programme est établi tenant compte des schémas diagnostics, des obligations réglementaires imposées par les services de l'État pour une mise en conformité des ouvrages.



**Ste-Foy-l'Argentière**

### Projet de mise en conformité du système d'assainissement

Cette station reçoit les eaux usées de l'ensemble de la commune de Ste-Foy-l'Argentière, de celle de Souzy et de la zone d'activités de Bellevue et d'une partie de la commune de St-Genis-l'Argentière. Tout le système d'assainissement de ce secteur n'est pas conforme aux directives européennes : il y a trop de déversement au milieu naturel en amont de la station lors d'épisodes pluvieux et les réseaux sont très abîmés sur certains tronçons.

Un important programme de travaux va démarrer dès fin 2022, d'abord sur les réseaux avec la partie eaux pluviales à la charge des communes :

**En 2022**, réhabilitation des réseaux d'assainissement et mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales sur Souzy.

**Puis en 2023**, les travaux concerneront la mise en conformité du réseau d'assainissement du centre village de Ste-Foy-l'Argentière.

Ensuite des travaux seront réalisés sur la station d'épuration afin d'optimiser sa capacité de traitement.

**Larajasse & La-Chapelle-sur-Coise**

### Séparation des eaux pluviales et des eaux usées dans le réseau d'assainissement

La CCMDL et la commune de Larajasse d'une part et de la Chapelle-sur-Coise d'autre part, ont réalisé conjointement des travaux de mise en séparatif. Les communes sont compétentes pour les eaux pluviales. Et à ce titre la responsabilité et le financement des travaux est partagé.

Ces travaux permettent de diriger les eaux claires vers le milieu naturel après passage dans un bassin de rétention pour réguler l'arrivée des eaux pluviales. Évitant ainsi de traiter une eau déjà propre.

**St-Symphorien-sur-Coise**

### Augmentation de la capacité hydraulique

Cette station d'épuration, la plus importante du territoire, traite les eaux usées de St-Symphorien-sur-Coise, du bourg de Pomeys et de Larajasse et d'une partie de St-Martin-en-Haut et de Coise. Mise en service en 1989, elle nécessitait des travaux pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires.

Les deux bassins de stockage ne sont plus suffisants en temps de pluie pour contenir l'ensemble des eaux arrivant sur la station. La CCMDL a mené plusieurs études afin d'identifier les axes d'amélioration des réseaux et de la station. Ainsi un nouveau clarificateur d'une plus grande capacité a été construit, différents aménagements sur les prétraitements, la filière boues, les équipements de chloration ont été réalisés par des entreprises locales.

**Les travaux d'un coût de 2 340 000 d'euros se sont achevés au début de l'année 2022.**

### 6 Syndicats de rivière couvrent le territoire

La Communauté de communes du fait de sa situation géographique et de son vaste territoire est concernée par 6 bassins versants hydrologiques dont les 2 principaux sont ceux de la Coise et de la Brévenne. 6 syndicats de rivières auxquels adhère la Communauté de communes ont été créés dans l'objectif d'une gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant.

Chacun de ces syndicats a pour mission de mettre en place des actions pour assurer la préservation et la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau, réduire le risque d'inondation, conduire des actions de sensibilisation.

**Le SIMA COISE** *syndicat interdépartemental mixte pour l'aménagement de la Coise et de ses affluents (siège à St-Galmier)*

**Le SYRIBT** *syndicat de rivières Brévenne-Turdine (siège à l'Arbresle)*

**Le SMAELT** *syndicat mixte d'aménagement et d'entretien de la Loise et de la Toranche (siège à Feurs)*

**Le SMAGGA** *syndicat mixte d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon (siège à Brignais)*

**Le SAGYRC** *syndicat mixte d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (siège à Grézieu-la-Varenne)*

**Le SyGR** *syndicat mixte du Gier rhodanien (siège à Givors)*



### Pas de lingettes dans les toilettes !

Toutes les lingettes doivent être jetées dans la poubelle d'ordures ménagères. Même lorsqu'elles sont biodégradables ! Elles peuvent engendrer de graves problèmes et boucher les réseaux d'assainissement et altérer le fonctionnement des stations d'épuration. **Alors aidez-nous à préserver vos réseaux.**

## Amélioration de votre habitat

# Nous vous aidons dans votre projet

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, la CCMDL a mis en place un programme d'amélioration de l'habitat avec à la clef, en plus du conseil, des aides financières complémentaires à celles apportées par L'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat. Ce programme comprend 2 volets principaux : travaux de rénovation énergétique et travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

La CCMDL quant à elle montre l'exemple en construisant des bâtis à haute qualité environnementale dont les performances vont souvent au delà de la réglementation.

## Bénéficiez d'un accompagnement gratuit pour votre rénovation énergétique

Le secteur du bâtiment représente 43 % des consommations énergétiques annuelles françaises. Afin de diminuer ces taux, la France réglemente, incite et sensibilise les acteurs du secteur. L'objectif : atteindre un niveau de performance énergétique de référence dans la construction et la rénovation du bâti.

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais porte le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) situé dans le bâtiment du Parc Eco Habitat. Ce service accueille, informe et apporte un conseil personnalisé aux particuliers des Monts du Lyonnais dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leur logement (ou logement mis à la location), quel que soit leur niveau de revenus. En pratique, 3 agents de la CCMDL, conseiller-expert en rénovation, peuvent se déplacer à domicile (suivant projet) pour établir un diagnostic du logement, des préconisations techniques d'amélioration énergétique et un plan de financement avec les aides mobilisables pour réaliser des travaux de rénovation globale, performante et écologique.

Depuis 2015, c'est environ **500 ménages** par an qui sont accompagnés dans leurs projets par les conseillers du Parc Eco

Habitat sur les 32 communes du territoire.

Dans le contexte actuel de hausse du prix des énergies, ce service gratuit, neutre et indépendant proposé par la CCMDL apporte des solutions concrètes à mettre en place pour réduire sa facture énergétique de façon durable et pérenne.



## Des aides pour rester chez soi en toute autonomie

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, vous pouvez être accompagnés dans la **réhabilitation de votre logement afin de le rendre adapté à une perte de mobilité.**

A cet effet, la CCMDL a missionné le prestataire Urbanis pour vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet, de la définition des travaux à entreprendre en fonction de vos besoins et de vos capacités financières, jusqu'à l'obtention de l'ensemble des financements mobilisables.

Pour accéder à ce dispositif, il convient toutefois d'avoir des ressources inférieures aux plafonds présentés dans le tableau sur notre site :

[www.cc-mdl.fr/aides-a-amelioration-habitat](http://www.cc-mdl.fr/aides-a-amelioration-habitat)

### Quels sont les travaux concernés ?

Les travaux doivent rendre votre logement plus sécurisé dans son utilisation quotidienne.

Les travaux éligibles sont les suivants :

- Remplacement d'une baignoire par une douche
- Installation de revêtements de sol antidérapants
- Installation d'un monte escalier
- Installation d'un siège et de barres d'appui dans la douche
- Création d'un espace de vie en rez-de-chaussée
- Pose de mains courantes
- Modification des éclairages
- Installation de volets motorisés

### exemple

Un ménage très modeste souhaite remplacer une baignoire par une douche et installer un monte escalier. Le montant des travaux s'élève à 17 000 € TTC.

Pour cela, le ménage bénéficie de : 8 000€ de subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat, 2 000€ de la CCMDL et 3 000€ de sa caisse de retraite.

Ainsi, plus de 75% des travaux sont pris en charge.



Que vous ayez un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement, contactez le Parc Eco Habitat



Service public de la transition écologique

293 Chaussée Beauvoir,  
69590 St-Symphorien-sur-Coise

☎ 04 72 66 14 30

✉ [parc-ecohabitat@cc-mdl.fr](mailto:parc-ecohabitat@cc-mdl.fr)

Du lundi au jeudi :  
9h - 12h30 / 14h - 17h30  
Vendredi : 9h - 12h

## Bâtiments communautaires

### le souci d'être exemplaire

Propriétaire de plus de 20 bâtiments dédiés à différents usages, la Communauté de communes a pour objectif dans les nouvelles constructions de réaliser des bâtis à haute qualité environnementale dont les performances vont souvent au-delà de la réglementation.



La résidence d'entreprises **les Roches à St-Symphorien-sur-Coise (ci-dessus)** en est la parfaite illustration.

La même préoccupation est de mise pour la réhabilitation des bâtiments existants. Ainsi une réflexion est en cours pour engager des travaux sur la **Maison du numérique à St-Clément-les-Places (ci-dessous)** : isolation, changement du mode de chauffage, pose de panneaux photovoltaïques en toiture.



Un agent a été recruté pour réaliser des diagnostics thermiques des bâtiments publics communaux et communautaires. Au vu de ces diagnostics des préconisations de travaux sont établies pour les communes qui le souhaitent.

Ces questions sont plus que jamais d'actualité avec notamment l'augmentation du prix de l'énergie.

# Tri des déchets vers plus de simplicité et de liberté

## L'apport en point de collecte: plus de liberté pour déposer vos déchets

*Patience 15 jours le passage du camion avec vos sacs remplis vous paraît une éternité ? Optez pour de nouvelles habitudes en apportant directement le contenu de vos sacs dans les bacs conteneurs.*

Accessibles en permanence, ils vous permettent de déposer votre sac quand vous le souhaitez en fonction de vos besoins. Plus de liberté donc dans la gestion de vos sacs jaunes.

Rappelons que la CCMDL s'engage à optimiser les modes de gestion de la collecte des déchets.

En ce sens, le principe général est de privilégier les apports d'emballage et de papier dans les conteneurs afin de réduire

les quantités collectées par les tournées porte à porte (sacs au sol ou bac individuel devant la maison).

Un système de porte à porte qui est amené à disparaître à moyen terme par :

- **souci environnemental :** en réduisant le nombre de kms parcourus par le camion et donc les émissions de gaz à effet de serre,
- **objectif budgétaire :** réduction des coûts de la collecte pour limiter la hausse de la redevance malgré les augmentations importantes des coûts de traitement, notamment sur les sacs noirs.

Si certaines communes ont déjà adopté ce système, un travail progressif, en concertation avec chaque commune se poursuit à ce sujet. L'objectif étant de réduire l'impact environnemental et d'harmoniser les services entre les habitants de la Communauté de communes.

## Pourquoi le prix de la redevance ordures ménagères augmente-t-il ?



*La redevance sert à financer les coûts de collecte et de traitement de tous les déchets produits sur le territoire. Les trois raisons principales à son augmentation sont :*

- 1 La hausse de la taxe générale des activités polluantes (TGAP) fixée par l'État** (en augmentation chaque année) elle passera de 40 € par tonne enfouie en 2022 à 65€ en 2025. La solution : réduire la production d'ordures ménagères (sac noir)
- 2 L'augmentation des coûts de traitement des sacs noirs.**
- 3 La baisse des recettes liées à la vente des principaux matériaux recyclables.** Le coût de rachat du verre, du papier, de l'acier et du carton a fortement diminué sur 2020-2021 mais réamorçait une hausse encourageante pour le tri.

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais a en charge la compétence « Déchets ».

Elle collecte les déchets et les achemine jusqu'aux centres de traitement.

Elle assure également la recherche de filières de recyclage et gère les deux déchèteries du territoire.

La CCMDL poursuit son objectif de réduction et de valorisation des déchets en simplifiant (encore) le geste de tri, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

## Simplification du tri: papiers et emballages font bon ménage !

La CCMDL cherche en permanence à réduire la quantité des déchets non recyclés collectés dans les sacs noirs. Alors, en s'appuyant sur les avancées technologiques permettant de séparer les matériaux (métal, plastique, carton et maintenant papier), les consignes de tri évoluent.

Après la simplification majeure des consignes de tri du 1<sup>er</sup> octobre 2021, dans laquelle tous les plastiques sont désormais acceptés dans le sac jaune, le processus de simplification se poursuit avec la possibilité d'y ajouter maintenant tous les papiers (journaux, magazines, courriers, enveloppes, cahiers...) et ce, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Concrètement vous pouvez déposer dès à présent dans les bacs jaunes et aussi dans les conteneurs à papier tous les emballages en plastique, tous les emballages en métal et tous les papiers.



## De nouvelles colonnes pour les emballages

*Avec l'extension des consignes de tri, le sac jaune devient de plus en plus gros. Ainsi, pour répondre au besoin de trouver de la place, la CCMDL réorganise l'organisation de ses conteneurs.*

Les **117 conteneurs papier** du territoire changent de fonction pour accueillir désormais aussi l'ensemble du contenu du sac jaune. Vous avez la possibilité de déposer directement en vrac.

En complément, plus de **100 nouvelles colonnes** destinées aux emballages et aux papiers seront installées dans les points accueillant un grand nombre de bacs. Des changements qui réduiront l'impact visuel des sites d'apport, puisque avec sa capacité de 4000 litres une colonne équivaut à 5 gros bacs !

Au total 217 colonnes à vocation mixte (emballage et papier) seront présentes sur le territoire.



# tendre vers une agriculture durable

L'agriculture représente un secteur économique clef des Monts du Lyonnais. Avec des enjeux essentiels tels que l'alimentation mais aussi la préservation des paysages et du patrimoine naturel.

La CCMDL agit pour faire émerger une agriculture garante de l'environnement qui s'adapte au contexte énergétique et climatique.

Elle facilite le lien avec les agriculteurs en devenir et favorise le développement d'une alimentation durable grâce au Projet Alimentaire Territorial.

## La ressource ligneuse : un atout pour la préservation des paysages, du sol et de l'air

Saviez-vous que les haies retiennent l'eau ? Qu'elles limitent la température, le vent et les effets de l'érosion des sols ? Avec un entretien adapté, elles offrent de nombreux avantages pour protéger cultures et animaux des aléas climatiques.

La haie joue donc un rôle primordial pour le climat en termes d'ombrage, de captation carbone et de production de bois.

C'est pourquoi, la CCMDL et ses partenaires (les syndicats de rivières SMAELT, SYRIBT, SIMA COISE, le réseau des CUMA, Fédération de chasse du Rhône, Rhône et Loire conseil élevage) encouragent la plantation et la valorisation des haies ainsi que de toutes les ressources ligneuses (déchets verts, arbres), véritables ressources d'avenir.

La CCMDL accompagne les agriculteurs et les communes à adopter les bonnes pratiques d'entretien des haies et des arbres.

Des journées techniques ainsi que des formations sont proposées aux agriculteurs pour parler du rôle des haies et de leur gestion.

En développant l'agroforesterie, on renforce la place des arbres, des haies, dans les systèmes agricoles et on diversifie la production. C'est pour ces raisons qu'en 2021, une vingtaine d'agriculteurs ont planté **13 kms de haies** sur leur exploitation agricole. Aussi, trois communes ont pour projet d'investir dans du matériel adapté à l'entretien des haies, en partenariat avec les CUMA.

## Ouverture d'une 3<sup>e</sup> plateforme collective de broyage

La valorisation de la ressource ligneuse est pensée dans son intégralité... Jusque dans les déchets !

Pour proposer une alternative au brûlage, responsable d'émission de CO<sub>2</sub>, la CCMDL met en place des plateformes collectives de broyages de déchets verts.

Après les sites de Coise et Haute-Rivoire, c'est à Larajasse qu'une 3<sup>e</sup> plateforme ouvrira le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ouvertes aux agriculteurs, aux paysagistes et aux services techniques des communes, elles leur permettent d'avoir accès à une solution de broyage et à du broyat de qualité tout cela à un coût raisonnable.

Riche en carbone, le broyat est utilisé comme litière sous les animaux ou pour pailler les plantations. En 2021, 4300 tonnes de déchets verts ont été captés par les plateformes et déchèteries pour être épanchés au sol.



Broyat

## Faciliter la transmission des fermes et l'installation des agriculteurs

Pendant longtemps, la profession agricole a vécu sur le mode de la transmission familiale. Les fils reprenaient la ferme, puis leurs filles etc... Mais aujourd'hui, de moins en moins d'enfants d'agriculteurs prennent la suite de leurs parents. Alors, la CCMDL agit pour faciliter les installations hors cadre familial nécessaires.

En 2010, les chiffres du recensement agricole montraient que la moitié des agriculteurs allaient faire valoir leurs droits à la retraite dans la décennie à venir. Une situation qui se renouvelle en 2020. Face à ce constat, la CCMDL mène des actions depuis 2014, pour accompagner les agriculteurs cédant leurs activités et les porteurs de projets dans leurs démarches.



Café Installation : journée d'échanges informels sur le thème de l'installation en agriculture par L'ADDEAR

Elle finance un programme d'actions « installation transmission » afin de sensibiliser les futurs cédants à la transmission. Aussi en joignant ses moyens avec ceux des chambres d'agriculture du Rhône et de la Loire et des Associations de Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADDEAR 69 et 42), des moments d'échanges sont proposés entre cédants et candidats à l'installation afin qu'ils se rencontrent. Toutes ces actions ont permis de maintenir une dynamique d'installation sur le territoire.

L'accès au foncier et à la ressource en eau constituent les principaux freins à l'installation. Aussi, les élus souhaitent intégrer à la politique installation transmission de la CCMDL une réflexion sur la protection du foncier agricole, la restructuration ou le portage foncier.

## Projet Alimentaire territorial vers une alimentation durable pour tous

Le territoire des Monts du Lyonnais est un territoire agricole avec des hommes et des femmes dynamiques et motivés qui travaillent sur les fermes. Cependant l'agriculture est soumise au changement climatique, aux attentes des consommateurs et au contexte économique. Une adaptation des pratiques et des filières est donc nécessaire pour répondre à ces enjeux. Pour accompagner cette évolution, la CCMDL a engagé le territoire et ses acteurs dans l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

### Le PAT, qu'est-ce que c'est ?

C'est un dispositif national. Il a pour objectifs de relocaliser l'agriculture et de développer une alimentation durable, de qualité accessible à tous, en soutenant les circuits courts, les produits locaux et de qualité, notamment bios, dans la restauration collective par exemple.

Concrètement il s'agit de rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs à travers des actions autour de l'alimentation. Par exemple, la CCMDL accompagne des entreprises collectives de transformation de produits agricoles (Terr'etic, Désifruits, Altermonts...)

Les initiatives existantes doivent se multiplier et c'est l'objet des PAT que mettent en œuvre le territoire et les territoires voisins.

### Les étapes du PAT des Monts du Lyonnais

Pour faire émerger un plan d'actions pour le PAT, un diagnostic partagé est nécessaire. Il s'agit de « savoir d'où l'on part, pour décider où aller ».

Pour la réalisation de ce diagnostic, la CCMDL a entrepris un travail de collecte de données chiffrées. Ce travail préalable va permettre la réalisation de tables rondes et d'échanges dès cet automne avec différents partenaires de l'alimentation. L'objectif : créer une dynamique de travail à l'échelle du territoire et faire ressortir les grands enjeux de l'alimentation pour les années à venir.

Une 1<sup>ère</sup> « Réunion publique autour de l'alimentation durable » aura lieu le 18 novembre à 20h à Aveize. La démarche sera présentée et sera suivie d'un temps d'échange pour faire ressortir des pistes d'actions à mettre en place sur le territoire.

**685**  
exploitations agricoles diversifiées sur 27 093 ha (63 % du territoire)

**14 %**  
d'exploitations bio

**16**  
exploitations en Label Rouge

**70 000**  
personnes pourraient être nourries grâce à la surface agricole du territoire

# Développer des Zones d'Activités Économiques plus vertes

La CCMDL poursuit son objectif de devenir un territoire à énergie positive en proposant des zones d'activités (Z.A.) plus respectueuses de l'environnement tout en renforçant l'attractivité du territoire avec l'installation et le développement de nouvelles entreprises.



Vue aérienne sur la nouvelle extension de la Z.A. Bellevue à Souzy

## Bellevue, le projet « verdoyant » de la Z.A. de Souzy

Dans la vallée de la Brévenne, les travaux de l'extension de 2,6 hectares de la Z.A. Bellevue située à Souzy se poursuivent.

Le terrassement et l'aménagement des réseaux sont terminés, la phase de plantations des arbustes est en cours sur les mois d'octobre-novembre. Afin que les végétaux grandissent à un rythme similaire, tous seront plantés en même temps, sans attendre l'implantation des entreprises garantissant ainsi une harmonie visuelle globale sur les terrains.

Ainsi l'ensemble des travaux de viabilisation devraient se terminer d'ici la fin de l'année et la commercialisation pourra démarrer. Des entreprises sont d'ailleurs en attente et ont déjà élaboré leur projet de bâtiment économique.

Elles doivent se soumettre à une charte et un règlement intérieur. Ainsi chaque entreprise intéressée doit s'engager à respecter des prescriptions architecturales et paysagères strictes. Comme par exemple :

- l'installation de panneaux solaires sur 50 % de la toiture
- l'application de couleurs identifiées pour les façades
- la largeur des grillages maîtrisée pour laisser passer la petite faune
- la superficie perméable (ou de surface gérée par un système d'infiltration des eaux pluviales) qui devra être à minima de 40 % de la superficie totale de la parcelle...

A travers ce projet la CCMDL souhaite impulser une dynamique similaire pour toutes les prochaines zones d'activités de son territoire. Bellevue, bientôt un exemple pour les Z.A. dans les Monts du Lyonnais ?

**2,6 ha**  
Aménagés en plus

**50 %**  
de la toiture des entreprises doit être équipée en panneaux solaires

**40 %**  
de superficie totale de la parcelle de chaque entreprise doit être perméable



## Un écologue pour accompagner les travaux d'extension de la Z.A. de Grange Église

Pour prévoir l'impact des activités de l'homme sur son environnement, un écologue a été missionné pour accompagner les travaux d'aménagement de l'extension de la ZA Grange Église. Il s'assure que les réalisations débutées en septembre se déroulent dans le respect de la protection de l'environnement, avec un œil particulier sur les points d'eau annexes.

L'objectif est de préserver la vie des amphibiens évoluant à proximité avec notamment la création d'un corridor écologique, la plantation d'arbustes et de végétaux.

## Travaillez plus près de chez vous

On le sait, travailler proche de son lieu d'habitation représente de nombreux avantages : moins de fatigue, plus de temps à passer auprès de ses proches, une diminution des coûts de trajet ou encore une réduction de son empreinte environnementale.

Avec son dynamisme économique et son faible taux de chômage, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais dispose déjà d'atouts indéniables pour permettre à ses habitants de travailler sur le secteur. Ainsi dans son objectif de tendre vers un territoire à énergie positive d'ici 2050. Des entreprises ne trouvent pas à embaucher les salariés dont ils ont besoin. Aussi la Communauté de communes met en oeuvre des actions pour faire connaître le potentiel d'emploi local. Et si votre prochain emploi se trouvait juste à côté de chez vous sans que vous ne le soupçonniez ?

### La plateforme recherche emploi : lieu de rencontre digital entre les entreprises et les demandeurs d'emploi des Monts du Lyonnais

Grâce à cet outil gratuit, les offres d'emploi, classées par secteur d'activités, peuvent être consultées en un clin d'oeil.

Vous cherchez un emploi, vous souhaitez changer d'activité ? Trouvez un emploi plus proche de chez vous, consultez les offres.

Vous êtes une entreprise des Monts du Lyonnais et vous recrutez ? Prenez le réflexe de déposer votre offre sur notre site.

**350** offres publiées entre janvier et août 2022

**164** entreprises utilisatrices

Déposez ou consultez les offres d'emplois sur : [www.cc-mdl.fr/offres-emplois](http://www.cc-mdl.fr/offres-emplois)

## Des événements toute l'année pour créer des opportunités

Tout au long de l'année, la CCMDL organise des événements pour promouvoir les emplois locaux.

**L'opération « jobs d'été ».** Initiée cette année, elle a pour objectif de mettre en lien les entreprises et les étudiants dès 16 ans en recherche de travail sur la période estivale. Afin de faciliter leurs déplacements domicile-travail, la Communauté de communes a mis à leur disposition des vélos à assistance électrique.

Enfin, **le rendez-vous annuel du Forum pour l'emploi/création d'entreprise** est toujours l'occasion pour les demandeurs d'emploi de rencontrer les entreprises et de découvrir des métiers qui recrutent. Différents domaines sont représentés comme les services à la personne, la santé, le bâtiment, ou le transport etc... Cette année, la 9e édition qui s'est tenue le 30 septembre dernier à Sainte Foy l'Argentière a innové avec un espace dédié à l'orientation et la formation.

### Les Maisons des services, pour accompagner vers l'emploi

Les Maisons des services, labellisées France Services, avec leurs partenaires proposent aux demandeurs d'emploi un accompagnement dans leurs démarches ainsi que des ateliers ponctuels. Au sein de ces espaces, les missions locales assurent des permanences pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en difficultés. D'autres partenariats sont établis pour permettre aux recruteurs de rencontrer des candidats potentiels au plus près de leur bassin de vie.

Plus d'infos auprès des deux Maisons des services :

**Saint-Laurent-de-Chamousset**  
☎ 04 74 26 50 78

**Saint-Symphorien-sur-Coise**  
☎ 04 78 19 05 14



**Pour en savoir plus contactez le service économie de la CCMDL :**  
☎ 04 37 20 13 09  
✉ [economie@cc-mdl.fr](mailto:economie@cc-mdl.fr)

# Bougeons pour des mobilités durables

Développer la pratique du vélo, inciter et favoriser les déplacements en covoiturage, en transport en commun ou même à pied lorsque c'est possible sont quelques uns des objectifs que s'est fixés la CCMDL. Pour contribuer à une mobilité douce, et respectueuse de l'environnement.

## L'élaboration d'un schéma directeur cyclable

Un schéma directeur cyclable est un outil stratégique de programmation et de planification. Il permet de définir et de programmer les liaisons cyclables à réaliser à court, moyen et long terme. L'objectif : créer un réseau cyclable structurant à l'échelle de la CCMDL pour améliorer, encourager la pratique du vélo et programmer les investissements dans un plan pluriannuel.

Concrètement, il s'agit d'étudier quels types d'aménagements sont nécessaires, les rabattements vers les arrêts des transports en commun, la sécurité et la signalétique. Tout cela au niveau des centres-bourgs, des équipements et activités générateurs de déplacement mais aussi des liaisons entre les communes.

Une large concertation sera organisée avec les habitants, les communes, les acteurs, les associations et partenaires de la CCMDL afin de construire ensemble la stratégie du Schéma Directeur Cyclable et les actions à mener.

Le projet est financé par des certificats d'Économie d'Énergie et l'ADEME dans le cadre du programme AVELO 2.

## 603 participants ont répondu à notre enquête

Réalisée auprès des habitants cet été, elle a révélé quelques attentes sur vos déplacements à vélo. Vos principales motivations pour la pratique du vélo sont : **se maintenir en bonne santé et l'écologie**



**55%** pensent que des aménagements cyclables sécurisés et une meilleure continuité des parcours entre communes sont des axes d'amélioration à prendre en compte pour encourager la pratique du vélo.



**47%** des usagers actuels seraient désireux d'accroître leur pratique dans le futur.

## Plus de services vélo

En parallèle la CCMDL souhaite renforcer son offre de stationnement vélo avec l'installation de stationnements vélos dans les lieux prioritaires et de signalétiques appropriés.

Elle développe son offre vélo avec des ateliers de réparation et de location de vélos à assistance électrique longue durée (en test).



## Le bon plan du covoiturage

Trouver ou partager un trajet en quelques clics sur le site ou l'application mov'ici, c'est toujours une bonne solution pour réduire son impact environnemental et par la même occasion son budget transport.

Rendez-vous sur la plateforme de covoiturage de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : [movici.auvergnerhonealpes.fr](https://movici.auvergnerhonealpes.fr)

## À noter

### Osez (re)prendre le vélo

Vous souhaitez vous remettre en selle ? La CCMDL accompagne le changement de mode de déplacement et propose aux seniors de 60 ans et + des sessions gratuites, pour appréhender le vélo et retrouver confiance.

Lors de sessions de 2h adaptées à votre niveau, vous évoluez à votre rythme parmi un groupe de 6 personnes :

- En vélo classique pour appréhender l'équilibre, le freinage et la trajectoire et revoir les bases
- En vélo à assistance électrique pour découvrir son fonctionnement ainsi que l'équilibre, la trajectoire, le passage des vitesses et obstacles

**Nouvelle date à l'automne et sur les années suivantes.**

Pour en savoir plus, contactez le service Mobilité : [margaux.guinand@cc-mdl.fr](mailto:margaux.guinand@cc-mdl.fr) - 04 72 66 24 16

### Vous avez un projet en faveur de la mobilité active ?

La CCMDL encourage les initiatives citoyennes. Réparation de vélos, vélobus, ateliers de sensibilisation, stand... Les projets retenus bénéficieront d'une aide financière ainsi que d'un accompagnement technique pour leur réalisation. Ouvert à tout groupe de citoyens, associations domiciliées sur la CCMDL.

Pour en savoir plus, contactez le service Mobilité : [margaux.guinand@cc-mdl.fr](mailto:margaux.guinand@cc-mdl.fr) - 04 72 66 24 16

## SYTRAL Mobilités

## Améliorer le réseau de transport en commun

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et comme prévu dans la loi d'orientation des mobilités, la CCMDL, avec tous les autres territoires du Rhône, est membre de SYTRAL Mobilités. Cette structure est chargée d'organiser les services de transports réguliers et les transports scolaires sur l'ensemble du territoire du Département du Rhône et de la métropole de Lyon. Elle comprend une commune de l'Ain rattachée à l'agglomération de Villefranche-sur-Saône et nos 7 communes de la Loire.

Les transports réguliers concernent le réseau cars du Rhône (2 lignes sur notre territoire Ligne 2EX et ligne 142) et le réseau TCL sur la métropole de Lyon et libellule sur Villefranche-sur-Saône. Un des premiers chantiers de SYTRAL mobilités va consister à améliorer le réseau cars du Rhône et à mettre en place un système de tarification zonale unique (cars du Rhône + TCL). Une étude est en cours et des propositions vont être faites.

## La CCMDL a demandé notamment

- l'étude d'une ligne reliant la ligne 142 (Aveize > Lyon) avec la ligne 2 EX (Chazelles-sur-Lyon > Lyon)
- Le renforcement de l'offre actuelle de la ligne 142 avec plus de fréquences le week-end, la réduction du nombre d'arrêts pour tendre vers une ligne express
- Virigneux / Maringes : étude d'une liaison avec Chazelles-sur-Lyon
- Chambost-Longessaigne étude d'une liaison avec Feurs



L'arrivée du métro à St-Genis-Laval va également nécessiter de repenser le réseau de bus sur cette entrée sud-ouest. SYTRAL doit également élaborer son plan de mobilité en lien avec les territoires qui le composent.

## Quels sont les avantages à être membres de cet établissement public ?

La CCMDL est représentée au conseil d'administration et peut donc participer aux décisions dont les plus importantes doivent être prises selon une majorité des 3/4. Elle peut faire remonter les besoins du territoire et les ajustements nécessaires.

# Toujours plus «d'anim'actions» scolaires

La CCMDL met à disposition des 42 écoles de son territoire certains de ses agents, pour accompagner et initier les écoliers à la pratique de la musique, des outils numériques, des activités sportives ou encore pour les sensibiliser sur la transition écologique.

Plus que des interventions, il s'agit de donner aux écoliers et collégiens du territoire des bases, pour ensuite mener des actions en classe mais aussi à la maison.

Et ça fonctionne ! Les établissements scolaires sont de plus en plus demandeurs ! Cette année 100 demandes des écoles ont été effectuées, soient 20 de plus que l'année scolaire précédente. Des demandes auxquelles la Communauté de communes répond au mieux (48 réponses positives) notamment en renforçant ses interventions en passant de 15 à 25 pour la musique ou en proposant des nouveautés comme la sensibilisation à la transition écologique.

## En avant la musique

Du côté de la musique, les professeurs de musique s'adaptent aux projets de la classe qui peuvent être sur un spectacle vivant, un projet d'école, une chanson à travailler ou des ateliers de percussion corporelle.

Aussi, deux classes bénéficient du projet Orchestre à l'école offrant la possibilité aux élèves et leurs enseignants d'apprendre à jouer d'un instrument et de le pratiquer à la maison grâce à une mise à disposition par l'école de musique. Un moyen de faire découvrir aux enfants mais aussi à leurs parents d'autres instruments que la traditionnelle « flûte à bec ».



## Du sport à pied, sur 2 ou 3 roues

Pour varier des classiques jeux de ballon, un animateur vient 1 à 2h par semaine encadrer des activités comme du tir à l'arc, de la course d'orientation, du roller ou du vélo.

Car oui, même si on apprend à faire du vélo en famille, pour rouler en toute sécurité et autonomie un apprentissage est nécessaire. Au programme : bases du code de la route pour les CP avec le dispositif « savoir rouler à vélo » et sortie vélo pour les plus grands. Une belle occasion de s'entraîner pour la prochaine édition de rando à vélo, organisée par la Communauté de communes, « **Cyclo des Monts** » et pour développer la pratique du vélo dès le plus jeune âge.



## Les projets numériques

Les écoliers peuvent également étancher leur soif de savoirs numériques grâce aux projets proposés par une animatrice informatique. Travaux autour de la robotique, de l'impression 3D (modélisation et impression 3D), montage photo et vidéo sont au programme.

## Nouveau cette année

### Des actions pour sensibiliser à la transition écologique et à la gestion des déchets

Pour agir face à l'urgence climatique globale, la CCMDL a décidé de recruter pour 1 an une animatrice pour la transition écologique et la gestion des déchets. La sensibilisation passe par l'adhésion de tous les habitants du territoire, quel que soit leur âge ! Les enfants et adolescents d'aujourd'hui étant les adultes de demain, ils sont au cœur de ces préoccupations. L'enjeu est de leur faire comprendre que les objectifs TEPOS (Territoire à énergie positive) 2050 que la CCMDL s'est fixés peuvent se décliner à leur échelle, dans leur quotidien.

### Les énergies renouvelables comment ça marche ?

A travers des ateliers, les élèves de CM2 partiront à la découverte des énergies renouvelables. L'objectif est double : se familiariser avec quelques notions de physique (un peu comme dans l'émission « C'est Pas Sorcier ! ») et faire comprendre la nécessité de changer nos modes de production et de consommation d'énergie au quotidien.

### La réduction des déchets : un challenge proposé aux collégiens et lycéens

Accompagnés par l'animatrice Capucine et les enseignants en charge du développement durable de leur établissement, nous espérons qu'ils deviendront les ambassadeurs des éco-gestes de tri au quotidien.

**Leurs missions :** la réduction des déchets avec la diminution de la quantité de sacs noirs, l'amélioration de la qualité de tri dans la poubelle jaune ou encore la réduction du gaspillage alimentaire à la cantine ! L'idée est de développer l'autonomie et la prise d'initiative des élèves volontaires (ou éco-délégués) et des professeurs engagés dans le développement durable. Des challenges inter-établissements seront mis en place au cours de l'année ainsi que l'alimentation de la chaîne TikTok *Capucine dans ta poubelle* pour sensibiliser quotidiennement les adultes de demain à agir au quotidien, dans leur classe... ou à la maison !



## Connaissez-vous le Conseil de Développement ?

*Le Conseil de Développement est une instance de démocratie participative, composée de 28 citoyens bénévoles habitants des Monts du Lyonnais. Des membres ont été tirés au sort sur les listes électorales de chaque commune, d'autres sont des volontaires de structures des secteurs social, sportif, culturel, économique, agricole, ou d'autres réseaux. Cette grande diversité d'horizons, avec en commun une volonté de participation citoyenne, fait la force et la richesse de ce groupe.*

### Quel est son rôle ?

Il mène des réflexions concernant toute question ou problématique locale sur des thématiques en lien avec l'avenir et le développement du territoire des Monts du Lyonnais.

Le Conseil de Développement participe à l'élaboration du projet de territoire et des politiques locales.

### Concrètement, que fait-il ?

En lien avec les projets territoriaux de transition écologique et sociale de la CCMDL, le Conseil de Développement :

- Contribue à la révision, au suivi et à l'évaluation du Plan Climat Air Energie Territorial,
- Est mandaté par la CCMDL pour participer aux présentations des guides CEPOS (Communes à Energie POSitive) dans les communes et aux ateliers qui en découleront,
- Contribue à la mise en œuvre de la politique Jeunesse,
- Poursuit son implication dans le sujet des déplacements en tant que partenaire dans le projet de développement de la pratique du vélo
- Contribue, avec d'autres partenaires, à l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Il porte un intérêt particulier à la question d'une alimentation de qualité, pour tous.



**Vous êtes intéressés et souhaitez prendre votre place de citoyens ?**

Prenez rendez-vous avec l'animatrice, Lise Pertreux ou avec l'un des membres.

✉ [cd@cc-mdl.fr](mailto:cd@cc-mdl.fr) ☎ 06 25 93 57 39



# Restons connectés



[www.facebook.com/ccmdl](https://www.facebook.com/ccmdl)



[@cc\\_monts\\_du\\_lyonnais](https://www.instagram.com/cc_monts_du_lyonnais)



CCMDL - CC des Monts du Lyonnais



[www.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.cc-montsdulyonnais.fr)

**Communauté de communes  
des Monts du Lyonnais**

790, allée de Pluvy - 69590 Pomeys

☎ 04 37 20 13 09 ✉ [contact@cc-mdl.fr](mailto:contact@cc-mdl.fr)